



UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DU XXIÈME SIÈCLE

par Matthieu Hocque, analyste, et William Thay, président du Millénaire



La crise sanitaire a conduit à un changement de mentalité des citoyens et des décideurs publics pour remettre en avant plusieurs thématiques comme la réindustrialisation. La politique industrielle souffre en France de carences suite à une désindustrialisation excessive ces dernières décennies. Souhaitée ou subie, inexorable ou anticipée, la désindustrialisation est de facto la tendance majeure de notre économie. Ce mouvement s'inscrit plus largement dans une grande majorité des pays occidentaux, avec une volonté des décideurs publics de délocaliser l'appareil productif vers les pays émergents. Cela a permis pendant un certain temps de soutenir le pouvoir d'achat des classes intermédiaires et populaires après les deux chocs pétroliers. En effet, les classes intermédiaires et populaires, sans avoir d'augmentation significative de leur pouvoir d'achat, ont vu leur niveau de vie se maintenir grâce au transfert de l'appareil productif permettant une réduction des coûts et des prix.

Amorcée dès les années 1970, la désindustrialisation s'est accélérée à partir des années 1980, à l'image du modèle britannique. En 1980, le secteur industriel français représentait 25% de la valeur ajoutée nationale contre désormais moins de 12%. Selon l'Insee, la France a perdu environ 2 millions d'emplois industriels sur la même période. Certes, des emplois détruits ont été externalisés vers d'autres secteurs d'activité marchands, toutefois, un tel écart a contribué à fragiliser notre système économique. En effet, tout d'abord, les différents secteurs porteurs de la politique industrielle française souffrent aujourd'hui de carences vis-à-vis de la concurrence mondiale, tant de ses partenaires européens que des concurrents asiatiques. Ensuite, ce déficit industriel a conduit la France à davantage favoriser l'importation, ce qui a contribué au creusement de notre déficit commercial (prévision de 95 milliards d'euros en 2022 soit 3,7% du PIB français). Enfin, le secteur industriel est porteur de gains de productivité. Ces derniers sont la principale source de la hausse des niveaux de vie, d'emplois de qualité répartis sur le territoire et d'innovations. Ainsi l'industrie compte pour plus de 70 % des dépenses privées en recherche et développement (R&D) du pays, alors qu'elle ne compte plus que pour 10 % de l'emploi total et 13 % du PIB.

Si l'État français demeure au sein du secteur industriel, la désindustrialisation a pénalisé plusieurs secteurs :

- les industries de santé et de production de médicaments ont souffert des injonctions étatiques sur la limitation de la dépense publique favorisant les délocalisations ;
- les industries des télécommunications n'ont pas bénéficié de politiques publiques pour maintenir une taille suffisante pour résister à la concurrence internationale ;
- les industries automobiles sur le territoire national n'ont pas résisté au renchérissement du coût des facteurs de production ;
- l'industrie ferroviaire, performante et innovante, doit désormais composer avec les géants asiatiques ;
- en dépit de la réussite d'Airbus, les industries aéronautiques et spatiales demeurent menacées par l'impératif de transformation de leur modèle économique.

Au-delà du manque de volontarisme, **certains choix économiques et industriels discutables sont à l'origine du déclin industriel français**. Les élites politiques et managériales ont négligé les mutations industrielles mondiales telles que la déssectorisation ou la territorialisation des filières industrielles. La concurrence intra-européenne au sein du marché unique, à l'heure où ont **émergé les concurrents asiatiques**, a également **accéléré le déclin industriel français**. En effet, nous n'avons pas su appréhender les grandes mutations engendrées par la mondialisation qui a conduit à renforcer la concurrence étrangère sur notre industrie à bas cout aussi bien par les **pays émergents que d'autres pays européens possédant un cout du travail moins élevé**. De l'autre côté, nous n'avons pas su nous placer suffisamment rapidement sur des produits à haute valeur ajoutée plus en phase avec notre modèle économique et **social reposant sur des salaires minimums assez élevés**.

Afin de promouvoir une politique industrielle française du XXI^{ème} siècle, nous avons souhaité nous inspirer des pays est-asiatiques. Il ne s'agit pas de promouvoir un interventionnisme de l'état tout azimut ou de revenir à des politiques keynésiennes inadaptées à notre époque. Il **s'agit plutôt d'identifier les ressorts d'une politique industrielle efficace, qui repose sur la libre concurrence où l'État interviendrait davantage pour créer un écosystème favorable**.

Ainsi, les politiques industrielles menées par les pouvoirs publics asiatiques, dont les choix et les objectifs diffèrent, sont autant de modèles industriels à étudier pour repenser le rôle de l'État dans le pilotage d'une politique industrielle nationale. Quels sont les principaux continuums des politiques industrielles asiatiques pour réussir à s'intégrer dans la mondialisation ? La politique industrielle est au service d'une stratégie commerciale de croissance pilotée par le politique (I), soutenue par l'institutionnalisation de « champions nationaux » et par la rationalisation des filières industrielles (II) et dont le système national de R&D est orienté vers les besoins de la société (III).

UNE STRATÉGIE COMMERCIALE DE CROISSANCE PILOTÉE PAR LE POLITIQUE

Initié dès l'après-guerre au Japon avec la naissance en 1949 du puissant MITI, le modèle d'industrialisation par promotion des exportations s'est diffusé à l'ensemble des pays asiatiques. Ce modèle repose à la fois sur un arsenal légal et réglementaire de protection des industries naissantes (A), ainsi que sur la promotion des exportations avec une montée en gamme sur la technicité des produits afin de créer davantage de valeur ajoutée (B).

UN ARSENAL LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROTECTION DES INDUSTRIES NAISSANTES

Le modèle d'industrialisation par promotion des exportations explique les succès actuels du Japon, des dragons asiatiques et dans une certaine mesure de la Chine ; succès liés au rattrapage industriel durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les modèles japonais, coréen et chinois convergent sur la valorisation d'un même avantage comparatif, à savoir un coût attractif de la main-d'œuvre pour les usines tributaires du facteur travail (automobile, électronique, etc.).

Le rôle de l'État-stratège est prépondérant. Il crée en premier lieu des zones économiques spéciales (ZES) dotées d'incitations fiscales et douanières ainsi que de traitements privilégiés de la part des administrations locales, à l'image de Shenzhen en Chine ou d'Incheon en Corée. Les pouvoirs publics favorisent la création d'écosystèmes industriels capitalisant à la fois sur l'implantation d'entreprises étrangères ainsi que sur le regroupement d'entreprises nationales dans le cadre de contrats d'outsourcing. Ces écosystèmes industriels sont intégrés dans les chaînes de valeur afin de dégager une balance commerciale excédentaire qui permet de mener ensuite une stratégie d'augmentation contrôlée des revenus de la population locale. Les gouvernements privilégient l'investissement au détriment de la consommation, ce qui explique les restrictions des importations de biens de consommation. Cette stratégie est rendue possible en raison d'une protection réglementaire des écosystèmes industriels naissants, d'un prix social drastique payé par les travailleurs qui offre la possibilité au pays d'être compétitif en ne produisant que certains composants à faible coût.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France a fourni un exemple, avec ses propres spécificités, de politique industrielle de protection des industries en phase de reconstruction. L'Etat français s'est doté d'un arsenal légal et réglementaire de planification indicative et incitative, où l'Etat par le Commissariat au Plan créé en 1946 associé aux représentants du dialogue social, favorise la modernisation et l'équipement industriel de secteurs considérés stratégiques tels que dans le secteur primaire (machinisme agricole) et dans le secteur secondaire (charbon, sidérurgie, électricité, ciment, ferroviaire, bâtiment et travaux publics). Le plan Monnet (1946-1952), premier plan de planification financé par les fonds du plan Marshall, vise à faire redémarrer l'outil de production afin de pallier la pénurie et relever le niveau de vie des Français en préparant des industries à l'exportation dès les années 1950.

UNE PROMOTION DES EXPORTATIONS AVEC UNE MONTÉE EN GAMME SUR LA TECHNICITÉ DES PRODUITS

Les politiques menées par les États asiatiques ont conduit à un essor de l'appareil productif basé sur les délocalisations industrielles, les flux d'IDE et le sourcing international.

Les États asiatiques ont mené une politique de remontée des filières dont le fonctionnement probant a reposé sur un protectionnisme éducateur sélectif. Il s'agissait de :

- arbitrer sur les secteurs de la politique industrielle ;
 - maîtriser l'ouverture aux IDE ;
 - organiser des marchés financiers nationaux par le biais de banques étatiques de développement ;
- mener une gestion rigoureuse de la force de travail.

Cette étape de la remontée des filières s'accompagne d'une assimilation des technologies étrangères garantie par des accords économiques avec les partenaires internationaux et par la présence d'une main d'œuvre qualifiée, à savoir les cadres expatriés. La montée en compétence des cadres locaux encadrée par l'État permet à de grandes familles de propriétaires de constituer des groupes nationaux compétitifs proches du pouvoir.

Ainsi, les pays asiatiques ont bénéficié de leur forte dotation en facteur travail afin de s'insérer dans les échanges intra-branches, principalement en qualité de fournisseurs de composants destinés à l'exportation, avant de produire des produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée.

Le modèle français comporte des similitudes avec cette phase de développement. En effet, à partir de la fin des années 1950, les « baby-boomers » arrivent sur le marché de l'emploi, permettant au patronat de disposer d'une main d'œuvre abondante. Cela permet au deuxième plan (Plan Hirsh, 1954-1957), puis au plan Pinay-Rueff de 1959 de redresser une économie française en crise depuis la Guerre d'Algérie et marquée par de fortes tensions inflationnistes (environ 15% d'inflation en 1958). La philosophie planificatrice française et le gaullisme se parent d'ordo-libéralisme, à savoir une volonté de stabiliser les prix, de contrôler la dépense publique sans pour autant porter atteinte à l'investissement dans les secteurs stratégiques industrielles permettant une progression des exportations. Selon l'INSEE, sur la période 1956-1962, les exportations industrielles françaises en valeur ont été multipliées par 2,13 ; symbole de la réussite de stratégie commerciale de croissance pilotée par le politique, dont la spécificité est qu'elle reste incitative et indicative.

L'INSTITUTIONNALISATION DES « CHAMPIONS NATIONAUX » ET LA RATIONALISATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

Destinée à l'exportation, la production industrielle s'insère dans la mondialisation en s'adaptant à la demande mondiale. Les ZES sont les interfaces entre un marché domestique protégé et le marché mondial. La clé de voute du modèle est le ministère du commerce et de l'industrie, qui réussit à créer des « effets d'entraînement » sur le tissu économique par l'institutionnalisation des champions nationaux (A) et la rationalisation des filières industrielles (B).

L'INSTITUTIONNALISATION DES « CHAMPIONS NATIONAUX »

Parmi les économies asiatiques, le Japon fait figure d'exception. Le pays s'est industrialisé à partir de l'ère Meiji en 1868. Suite au démantèlement du complexe militaro-industriel en 1945, le Japon s'est retrouvé avec davantage de capital humain que de capital physique. Dans le cadre d'accords avec les États-Unis, certaines familles ont pu à nouveau assumer le pouvoir économique et industriel en formant des conglomérats : les keiretsu. Ils reposent sur des participations croisées, des sociétés commerciales (sogo shosha) et un réseau de PME sous-traitantes. Mitsui organise la production de matériel ferroviaire, Mitsubishi produit des composants dans le génie mécanique, l'électronique et les télécommunications, Sumitomo opère dans la chimie et l'industrie lourde et Nissan dans l'automobile.

En Corée, les chaebol, équivalents aux keiretsu, sont à l'origine de la métamorphose industrielle. Suite à la nationalisation du système bancaire opérée en 1961, l'État a choisi une trentaine d'entreprises détenues par des puissantes familles (dont Samsung, Hyundai, LG), pour être capable de résister à la concurrence étrangère et assurer une domination sectorielle. Sur la période 1973-1981, 26% des emplois du secteur primaire se déversent vers le secteur industriel.

A la différence d'autres pays qui ont suivi cette stratégie en Amérique du Sud ou en Afrique, les États asiatiques pilotent leur politique industrielle en s'appuyant sur ces champions nationaux industriels afin de limiter « l'effet d'enclave » des ZES. Ceux-ci participent à la diffusion du progrès industriel dans la société, évitant l'écueil de devenir des îlots industriels déconnectés du marché domestique.

En France, la politique économique conduite et appuyée par le Général de Gaulle a aussi visé à instaurer des champions industriels nationaux, véritables fleurons français. Elle s'est appuyée sur un contexte différent marqué par la consommation de masse et le plein-emploi dopant la croissance de la production intérieure. Le quatrième plan (1962-1965) conduit par Pierre Massé est le plan français le plus abouti à l'origine d'un modèle français de planification économique avec une innovation dans la gouvernance (création du Conseil supérieur du Plan, consultation du Conseil économique et social sur les grandes orientations et réintégration de la CGT dans les commissions). En effet, la planification s'élargit au profit de secteurs jugés retardataires, tels que les autoroutes, le nucléaire ou les télécommunications, mais également dans le social avec l'hôpital et l'éducation. Les effets de ce modèle portent leurs fruits : l'institutionnalisation des champions nationaux a permis de doubler les exportations industrielles françaises entre 1962 et 1968.

Revenir sur ces modèles d'industrialisation permet de saisir le rôle du politique, à savoir un rôle d'instigateur orientant les objectifs vers les besoins de développement économique et social de la Nation. Il s'agit de trouver la stratégie économique en identifiant en fonction de nos atouts les gisements de croissance du futur tels que dans le numérique, dans la transition écologique ou encore dans le spatial.

LA RATIONALISATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

Les miracles asiatiques tiennent pour causes essentielles l'abondance du facteur travail et les arbitrages industriels dans la constitution de champions nationaux ainsi que dans la constitution d'un réseau dense de PME protégées et favorisées par une fiscalité souple.

La politique de remontée des filières a impliqué une rationalisation de la filière autour du champion national désigné. La force des économies asiatiques fut d'organiser la production nationale en valorisant le facteur travail pour en faire une arme compétitive. Le Japon devient dès les années 1980 la référence de la rationalisation du travail avec le toyotisme et la doctrine des 5S [1] générant des gains de productivité réinvestis dans un cycle de croissance endogène. Les filières industrielles se structurent autour d'un travail rationnel avec une élimination des stocks, une réorganisation de l'espace, une standardisation des procédures, un pilotage des flux par l'aval et un encouragement à l'amélioration continue.

Le cas chinois diffère, même si les principes sont fondés sur une vision productiviste similaire. La nation chinoise vise le rattrapage économique, technologique et industriel. Une politique volontariste de propriété publique et de planification aboutit à la création d'un système industriel public (gugan qiye). La Commission d'État au plan alloue des moyens considérables : des ministères industriels centraux, une fiscalité incitative, le crédit dirigé et un facteur travail peu protégé. Des objectifs quinquennaux et des tailles critiques pour les entreprises publiques chinoises sont fixés. Cette industrialisation autoritaire a vécu un tournant en 1992 suite aux privatisations. **30% des entreprises industrielles publiques ont été ouvertes aux capitaux privés, générant un excédent public.** Les pouvoirs publics ont ensuite élargi les aides d'État aux acteurs délaissés par le centralisme communiste. Les PME sont entrées dans le giron de la politique industrielle formant des filières productives.

A l'image des modèles asiatiques, nous observons que **mettre en œuvre un tel système requiert plusieurs réformes structurelles ainsi qu'un temps long d'application.** Un des atouts français réside dans le fait que **nous disposons déjà d'un tel système avec la centaine de zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU-TE).** Celles-ci ne sont pas enclavées, mais ne sont tout de même pas uniformément réparties sur le territoire, avec une prépondérance en Île-de-France.

[1] Il s'agit de méthodes de travail instaurées dans les entreprises nippones afin d'obtenir des gains de productivité dans les usines par l'amélioration de l'efficacité des processus de productions.

Au sein de ces zones économiques spéciales, les entreprises peuvent bénéficier d'une exonération d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans. Néanmoins, ces exonérations ne sont plus possibles dès lors que l'entreprise atteint un niveau d'activité important mesuré par un chiffre d'affaires ou un total bilan qui doit être inférieur à 10 millions d'euros. Dans le cadre des licornes, il pourrait être judicieux d'étendre le dispositif ainsi que leur nombre afin de permettre l'institutionnalisation des géants industriels de demain.

Après à une séquence d'industrialisation dirigiste, les États asiatiques ont mis en place les réformes institutionnelles et économiques nécessaires pour s'imposer dans le commerce international. La stratégie de croissance par promotion des exportations a généré des modèles commerciaux structurellement excédentaires. Capitalisant sur leurs excédents commerciaux, les pays asiatiques ont orienté l'utilisation de devises vers les dépenses en R&D. D'autant plus qu'après avoir conduit ces politiques, les États asiatiques principalement le Japon mais désormais la Corée du Sud et la Chine sont devenus des leaders sur plusieurs segments d'activité (télécommunication, écrans, téléphonie, robotique). Dans ce contexte, le rôle de l'État demeure important afin de conserver un leadership sur un secteur d'activité en anticipant les grandes mutations sectorielles. Ainsi, retrouver un pilotage par l'État des stratégies d'industrialisation reste une politique structurelle de long terme, gage d'un positionnement dominant sur les chaînes de valeur internationales.

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE R&D ET SON ORIENTATION VERS LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

Les modèles asiatiques illustrent l'importance de l'industrie dans l'actuel commerce international. Pendant une trentaine d'années, une politique volontariste basée sur de grandes réformes institutionnelles (A) a permis de bâtir des puissances industrielles, aujourd'hui pionnières dans la R&D et l'innovation (B).

LES GRANDES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Dirigisme et protectionnisme ont permis de valoriser les avantages comparatifs des économies asiatiques et de réussir leur insertion dans l'économie mondiale. En Corée, la croissance a généré des gains de productivité qui ont considérablement amélioré les rémunérations jusqu'à la crise financière de 1997. En 1996, le coût du travail coréen équivalait à 50% du coût du travail américain, lorsqu'il était de 5% en 1970. L'administration Kim Young Sam (1993-1997) a supprimé les institutions de planification en 1994. Elle a ouvert les marchés intérieurs dans l'agriculture, la finance et les services. Le marché industriel reste dominé par les chaebols. Un choix payant, d'autant plus qu'il transforme son modèle éducatif atteignant 60% de taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Les grandes réformes libérales ont permis au pays d'adhérer à l'OMC, tout en disposant d'entreprises de taille critique capables de s'imposer dans la mondialisation et de garantir l'emploi industriel.

La Chine a suivi un modèle proche bien qu'il lui reste des prérogatives au sein du secteur industriel. La politique industrielle chinoise doit composer avec l'OMC à partir de 2001. La SASAC [2] remplace le système socialiste des ministères industriels sectoriels. Elle gère 196 groupes publics en 2003, aujourd'hui au nombre de 97. La création de la SASAC accompagne le retrait de l'État dans l'industrie. Près de 25% des entreprises industrielles ont été privatisées entre 1996 et 2006 [3]. L'essor d'un secteur bancaire partiellement privatisé a permis de mieux apprécier le risque des entreprises industrielles. Les banques publiques ont accompagné la rationalisation des structures industrielles en favorisant les fusions et les concentrations. Les champs d'actions des politiques industrielles ont été élargis aux domaines énergétiques et au développement industriel régional.

La libéralisation et les réformes institutionnelles ont engendré un afflux de capitaux extérieurs et donc une surestimation du taux de change. Le Japon et la Corée du Sud pour des raisons différentes ont vu leur situation bancaire et financière se dégrader, aboutissant à un effondrement des exportations. Il n'y a pas eu de restructuration bancaire au Japon alors que le pays était fortement industrialisé.

[2] Commission chinoise d'administration et de supervision des actifs publics

[3] Environ 40 000 sur 126 000 entreprises chinoises industrielles

Le krach boursier de 1990 a entraîné une crise économique, aboutissant à la « décennie perdue ». En Corée, le modèle d'extraversion de l'industrie disposait d'une faiblesse structurelle : le manque d'épargne intérieure, puisque les facilités de crédits accordées par les banques aux conglomérats soutenaient leur stratégie orientée vers la conquête de parts de marché plutôt que vers la rentabilité. La croissance a attiré les capitaux internationaux dans les années 1980-1990, lorsque les économies occidentales et japonaise étaient en panne. Leur retrait brutal en 1997 a abouti à la crise de 1997, source d'enseignements pour les politiques industrielles asiatiques.

UN SYSTÈME NATIONAL DE R&D ORIENTÉ VERS LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

Suite à la crise de 1997, la stratégie d'inondation du marché mondial d'exportations a rendu les États vulnérables aux oscillations de la croissance mondiale, une situation moindre en Chine dont le marché national reste protégé. Confrontés au renchérissement du coût du travail, à la nécessité de consolider une épargne domestique et face à la concurrence des bébés tigres [4] sur la compétitivité-prix, le Japon, la Corée et la Chine ont puisé dans l'innovation et la recherche les nouveaux moteurs de la croissance pour soutenir les entreprises industrielles.

Les pouvoirs publics ont opté pour la R&D orientée vers les besoins de leur marché intérieur. Tout d'abord, chaque pays a augmenté drastiquement ses dépenses en R&D. A titre d'exemple, le Japon a longtemps été le champion de la R&D au niveau mondial. En 2000, ses dépenses en R&D représentaient 2,9% du PIB et 3,2% en 2019. A titre de comparaison, en 2000, elles représentaient 1,7% du PIB et 2,1% pour la moyenne de l'UE [5]. Nouveau champion des dépenses R&D, la Corée du Sud est un autre exemple marquant. Les dépenses R&D du pays représentaient 2% du PIB en 2000, contre plus de 4,6% en 2019. La Chine a également rattrapé son retard en matière de R&D, passant de 0,9% du PIB à 2,2% sur la même période.

[4] Thaïlande, Malaisie Indonésie, Philippines puis Vietnam

[5] 2% en 2000 et 2,5% en 2019 pour la France

Le krach boursier de 1990 a entraîné une crise économique, aboutissant à la « décennie perdue ». En Corée, le modèle d'extraversion de l'industrie disposait d'une faiblesse structurelle : le manque d'épargne intérieure, puisque les facilités de crédits accordées par les banques aux conglomérats soutenaient leur stratégie orientée vers la conquête de parts de marché plutôt que vers la rentabilité. La croissance a attiré les capitaux internationaux dans les années 1980-1990, lorsque les économies occidentales et japonaise étaient en panne. Leur retrait brutal en 1997 a abouti à la crise de 1997, source d'enseignements pour les politiques industrielles asiatiques.

UN SYSTÈME NATIONAL DE R&D ORIENTÉ VERS LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

Suite à la crise de 1997, la stratégie d'inondation du marché mondial d'exportations a rendu les États vulnérables aux oscillations de la croissance mondiale, une situation moindre en Chine dont le marché national reste protégé. Confrontés au renchérissement du coût du travail, à la nécessité de consolider une épargne domestique et face à la concurrence des bébés tigres [4] sur la compétitivité-prix, le Japon, la Corée et la Chine ont puisé dans l'innovation et la recherche les nouveaux moteurs de la croissance pour soutenir les entreprises industrielles.

Les pouvoirs publics ont opté pour la R&D orientée vers les besoins de leur marché intérieur. Tout d'abord, chaque pays a augmenté drastiquement ses dépenses en R&D. A titre d'exemple, le Japon a longtemps été le champion de la R&D au niveau mondial. En 2000, ses dépenses en R&D représentaient 2,9% du PIB et 3,2% en 2019. A titre de comparaison, en 2000, elles représentaient 1,7% du PIB et 2,1% pour la moyenne de l'UE [5]. Nouveau champion des dépenses R&D, la Corée du Sud est un autre exemple marquant. Les dépenses R&D du pays représentaient 2% du PIB en 2000, contre plus de 4,6% en 2019. La Chine a également rattrapé son retard en matière de R&D, passant de 0,9% du PIB à 2,2% sur la même période.

[4] Thaïlande, Malaisie Indonésie, Philippines puis Vietnam

[5] 2% en 2000 et 2,5% en 2019 pour la France

Au-delà de la progression des dépenses, tout l'écosystème de R&D a été transformé. En Chine, le puissant MOST [6] organise les priorités nationales en matière de R&D. Le Japon et la Corée du Sud font la part belle au secteur privé qui concentre plus de 70% des dépenses R&D. Les contours du rôle de l'État dans la politique industrielle se redessinent au profit de la R&D.

L'État offre d'une part des avantages structurels pour le développement de nouvelles technologies. Il investit massivement dans le réseau d'infrastructures, à la fois au sein des mégapoles (Séoul, Tokyo, Osaka-Kobe), mais aussi au sein des autres régions en favorisant la déconcentration. La production des technologies issues de la 4ème révolution industrielle nécessite des investissements ciblés sur la transition énergétique avec l'hydrogène. Ces pays se caractérisent par une excellente connectivité puisque le Japon et la Corée ont les deux meilleurs taux de pénétration 4G. Au Japon, le METI a lancé le projet Société 5.0 et a identifié l'innovation centrée sur la donnée face au défi du vieillissement de sa population. En plus de conserver son avance sur le secteur robotique, le METI finance toutes les technologies IA dans le cadre du développement de startups (J-Startup). Aussi, il s'agit de réduire les barrières juridiques pour développer l'IA et favoriser le recueil de données afin de créer des avantages comparatifs sur la fibre optique, la connectivité des objets et le stockage cloud de données. L'ensemble des efforts portés par le METI demeurent destinés à l'exportation des biens.

L'État intervient d'autre part dans l'orientation de la recherche. En Corée, le ministère de l'éducation détermine des quotas d'étudiants et de chercheurs par filières en fonction des demandes des champions industriels. 32% des étudiants suivent un cursus ingénieur contre moins de 10% en France. D'autant plus que la société coréenne valorise les études ingénieures. Le pays est devenu un point névralgique de la recherche high-tech. Les établissements ont été encouragés à nouer des collaborations internationales par le biais des agences KOSEF [7] en recherche appliquée et KRF [8] en recherche fondamentale. Une fiscalité incitative dope les interactions entre les instituts de recherche et les champions industriels.

[6] Ministère des Sciences et de la Technologie

[7] Korea Science and Engineering Foundation

[8] Korea Research Foundation

L'État allège de 15% les impôts pour les entreprises investissant dans les établissements de recherche. Depuis 2003, il a intégré les PME dans le mécanisme d'aides R&D. Celles-ci bénéficient de réductions d'impôts et de subventions en cas d'investisseurs étrangers. Les start-ups sont exonérées à hauteur de 50% d'impôt durant les deux premières années.

Enfin, l'État maintient un pilotage de l'activité industrielle en ciblant les principaux domaines d'application de la R&D. Les pays asiatiques ont opté pour des choix différents selon leurs atouts économiques, à l'exception de la numérisation des moyens de production. Tous investissent dans les smart factories, des usines au sein desquels les machines sont connectées entre elles. En revanche, la Corée s'est spécialisée dans le paiement connecté, les puces mémoires DRAM et NAND et les objets connectés (IoT) afin de soutenir Samsung, LG et SK Hynix dans les secteurs de la téléphonie mobile et de l'électronique grand public. Le Japon a opté pour le développement des nouvelles technologies dans la santé et la robotique (assistance à la personne, conduite autonome). La Chine a spécialisé sa R&D dans la téléphonie mobile de troisième génération et les véhicules nouvelle-génération.

QUELLES LEÇONS POUR LA FRANCE ? 15 PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DU XXIÈME SIÈCLE

Les pays est-asiatiques ont réussi à mettre en place une politique industrielle pertinente qui a su s'adapter avec le temps pour correspondre aux évolutions des cycles économiques. Ils ont opéré une transformation de leur modèle avec l'apparition de crise économique et financière ainsi qu'avec l'ouverture de leur économie à la concurrence internationale.

Nous avons ainsi identifié 3 axes pertinents à partir des remèdes est-asiatiques pour promouvoir une politique industrielle française du XXIème siècle. En effet, il ne suffit pas de décréter la réindustrialisation pour qu'elle s'opère efficacement.

Tout d'abord, il est nécessaire de faire des réformes structurelles pour créer un environnement propice à la réindustrialisation (1). Ensuite il serait également opportun de faire émerger des champions nationaux et un réseau de PME et d'ETI pour soutenir cet effort (2). Enfin, la course technologique est un des ressorts de la compétition économique, la France doit ainsi se réarmer sur la R&D pour devenir un champion mondial (3).

AXE 1 : CRÉER UN ÉCOSYSTÈME PROPICE À LA RÉINDUSTRIALISATION

Proposition 1 : relancer la réforme de l'État pour avoir un système plus efficace qui dépense moins (objectif de 50% de dépenses publiques par rapport au PIB d'ici 2030), préalable de la baisse des prélèvements obligatoires.

Proposition 2 : la politique fiscale doit être moins prohibitive et doit poursuivre sa tendance baissière notamment sur l'impôt sur les sociétés et sur les impôts de production. Elle doit également favoriser davantage l'investissement à partir de la création de niches fiscales sur le modèle du crédit impôt-recherche.

Proposition 3 : assurer pour une durée de 10 ans à toute entreprise qui souhaite relocaliser son activité en France, une stabilité du régime fiscal (sauf si le régime suivant est plus favorable à l'entreprise)

Proposition 4 : promouvoir une politique plus protectrice du marché intérieur au sein des institutions européennes, notamment sur deux points : une barrière douanière de respect des normes françaises et européennes, protéger certains secteurs jugés prioritaires et stratégiques par les pays européens le temps d'atteindre la masse critique pour affronter la concurrence internationale

Proposition 5 : favoriser une certaine stabilité de la stratégie industrielle française à travers le Commissariat au plan. Il faut ainsi faire évoluer sa composition pour l'étendre à des personnalités qualifiées ainsi que des personnalités politiques d'horizons divers pour encourager à une stabilité et cohérence des choix industriels.

AXE 2 : FAIRE ÉMERGER DES CHAMPIONS NATIONAUX ET UN RÉSEAU DE PME ET D'ETI

Proposition 6 : favoriser la transmission des entreprises en supprimant les droits de succession sur les titres des entreprises, c'est-à-dire faire évoluer le dispositif Dutreil d'une exonération de 75% à 100%

Proposition 7 : modifier la politique de concurrence européenne, notamment en changeant la question des seuils pour les faire évoluer d'une appréciation d'un marché national ou européen à un marché mondial

Proposition 8 : créer un fonds souverain français pour soutenir l'investissement en France autour de 3 priorités : souveraineté, croissance et innovation

Proposition 9 : modifier le statut des zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU – TE) pour lever la barrière du chiffre d'affaires maximum de 10 millions d'euros par an à 100 millions d'euros par an.

Proposition 10 : permettre aux entreprises, un temps d'adaptation de 5 ans pour se mettre en conformité lorsqu'elles passent un seuil en nombre de salariés

AXE 3 : GAGNER LA COURSE À L'INNOVATION, FAIRE DE LA FRANCE, UNE NATION D'INDUSTRIELS ET DE SAVANTS

Proposition 11 : soutenir l'investissement dans la recherche et le développement en consacrant des grands plans réguliers d'investissement, à ce titre, la France doit se fixer un objectif de 3% de dépense en R&D à un horizon de 5 ans

Proposition 12 : choisir à partir du Commissariat au plan en associant les différents acteurs publics et privés, les 10 secteurs d'avenir

Proposition 13 : sur le modèle de la DARPA américaine, le Commissariat au Plan doit disposer d'un budget pour pouvoir faire des investissements dans les technologies révolutionnaires à partir des 10 secteurs d'avenir

Proposition 14 : faire des régions, des acteurs de l'innovation en transférant davantage de compétence aux régions notamment sur la formation professionnelle et pour qu'elles organisent la synergie entre l'université, la recherche et les entreprises.

Proposition 15 : la politique migratoire doit favoriser la venue d'une main d'œuvre très qualifiée, en créant un abattement supplémentaire pour les impatriés pour les revenus supérieurs à 50 000 euros par an et travaillant dans un domaine jugé comme prioritaire par le commissariat au plan notamment les ingénieurs, les scientifiques, et les chercheurs.

CONCLUSION

En somme, dans l'Asie industrielle, la politique industrielle est une politique de long terme partagée entre les élites politiques et économiques. Elle a historiquement été au service d'une stratégie commerciale de croissance qui a soutenu la remontée des filières, l'institutionnalisation de « champions nationaux », la rationalisation des filières industrielles et l'extraversion économique. En 2019, les résultats sont implacables. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée est de 29% au Japon, 33% en Corée du Sud et 39% en Chine, contre 12% en France et 22% pour la moyenne de l'OCDE.

La réussite des modèles asiatiques repose sur la performance des infrastructures numériques, la prégnance de l'ingénierie dans l'éducation supérieure et l'intégration entre les établissements de recherche et les cellules R&D des champions nationaux. Ces écosystèmes sont organisés afin de répondre aux besoins sociétaux et de produire des innovations à forte valeur ajoutée dans de nombreux domaines d'application permettant le développement de filières et de bassins d'emplois sur l'ensemble du territoire.

S'inspirer des modèles asiatiques ne signifie pas les copier, mais les adapter à notre spécificité eu égard à notre histoire économique et à notre tissu industriel existant. L'ambition d'une politique industrielle conduite en France, mais également portée à l'échelle européenne, consisterait à retrouver notre souveraineté économique après notre déclin au profit de ces pays asiatiques. L'institutionnalisation de nouveaux champions permettrait de changer de modèle économique pour faire de la France, une nation d'industriels et de savants. Il s'agit après la crise sanitaire, de transformer une génération sacrifiée en génération de bâtisseurs. A ce titre, il convient de bâtir une nouvelle stratégie reposant non pas sur les industries du passé mais en identifiant en fonction de nos atouts, les industries d'avenir telles que dans le numérique (big data, cloud, intelligence artificielle, objets connectés, impression 3D, blockchain, cybersécurité), dans la transition écologique (hydrogène, agriculture biologique, biodiversité, économie de la mer) ou encore dans le spatial (lanceurs réutilisables, nanosatellites). A l'image des Etats asiatiques, une politique industrielle réussie est tributaire du rôle visionnaire du politique qui insuffle les grandes orientations.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il porte un projet gaulliste, réformateur, disruptif et guidé par l'intérêt national. Il est composé d'une cinquantaine de contributeurs de divers horizons - cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises - et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Vice-Président : Gilles BÖSIGER

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Directeur des études : Jean-Claude BERNARDON

Secrétaire général adjoint à la stratégie : Emeric GUISSSET

Directrice de la communication : Alexandra MONET

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*